



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:26-1091>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **26-1091**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Yutz

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21570757100018

Ville : YUTZ

Code postal : 57970

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1761413>

Identifiant interne de la consultation : PA26/101

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Ville de Yutz

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 06/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande : commune

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture, installation, paramétrage, maintenance préventive et curative de matériel pour la vidéoprotection

Code CPV principal - Descripteur principal : 32323500

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Montant HT minimum pour la durée totale du contrat : 50000.0 Euro(s) H.T. et montant maximum : 200.000 euros HT L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Yutz 57970 - Yutz

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation . Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisées. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par ce même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - FCS. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Les prix sont révisables annuellement pour la maintenance et ajustables semestriellement à compter de 2027 pour la fourniture. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L.2194-1 1° et R.2194-1 du code de la commande publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/01/2026